



Marcilly

Sur Seine



**Bulletin
Municipal 2023**



Page 3	L'édito du Conseil Municipal
Page 4	La Mairie
Page 5	La vie pratique
Page 6	Les réalisations de la Commune
Page 7	La nouvelle boulangerie
Page 8 et 9	Les collectes des déchets
Page 10	Les frelons asiatiques
Page 11	Information sur la fermeture du réseau cuivre de téléphonie
Pages 12 à 15	Les adresses utiles
Page 16	La mobilité solidaire
Page 17	Les permanences
Pages 18 à 20	Les artisans et commerçants
Page 21	L'état civil
Page 22	Un baptême républicain et une naturalisation
Page 23	Le défibrillateur
Page 24	Les vœux du Maire pour 2023
Page 25	Le départ à la retraite de Denis Moriat et de Dominique Dupont
Page 26	Le prix cycliste des Cadres Le Vacon et la chasse aux oeufs
Page 27	L'opération « berges saines »
Page 28	La brocante et les challenges de pétanque « P. Petta » et « B. Pléau »
Pages 29 et 30	Le repas républicain
Pages 31 et 32	La fête patronale
Page 33	Le prix cycliste des Cadres Le Vacon et la remise des dictionnaires
Page 34	Le forum des associations
Page 35	Les élections sénatoriales de la Mame
Page 36	L'inauguration du boulodrome et du carport « Bernard Pléau »
Pages 37 et 38	Le repas des Aînés
Page 39	Le vide dressing, la bourse aux jouets et puériculture
Page 40	La distribution du colis des Aînés et le goûter du Père Noël
Pages 41 et 42	Les cérémonies au monument aux morts
Page 43	Notes personnelles
Page 44	Hier ... et aujourd'hui

La Mairie

Quai de Seine
51260 Marcilly sur Seine
Téléphone : 03 26 42 66 15

✉ :
mairiedemarcilly2@wanadoo.fr

Sites internet :
www.marcillysurseine.fr
Facebook marcilly sur seine

L'accueil du public

Florence VANNEÇON

Lundi, mardi, jeudi,
vendredi de 9h à 12h

Une permanence d'un membre
du Conseil Municipal est
assurée chaque samedi matin
de 10h à 12h.

L'accueil à l'Agence Postale Communale

Du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30
et le mercredi de 14h à 17h

Téléphone : 03 26 43 46 40

Les services techniques

Luc COLLET et Kilian PAPON



Le Conseil Municipal

Benoît BASSAC, Maire

Éric BOURGEOIS, 1^{er} Adjoint

Dominique NOLLEZ, 2^{ème} Adjoint

Les conseillers municipaux :

Bernard PLÉAU

Céline CONTAUT

Isabelle STUDER

Miguel BALLOT

Albert DESVÉRONNIÈRES

Mélanie LACOMME

Pascal DOYEN

Cécile PERRIN

Brigitte ROY

Dominique BARRAULT



VIE PRATIQUE

Les démarches à portée de clic

Demande d'actes d'état civil
intervenues à Marcilly sur Seine :
<https://www.service-public.fr>

Recensement militaire et inscription sur la liste électorale :
<https://www.service-public.fr>

Demande de permis de conduire, carte d'identité ou passeport et immatriculation :
www.ants.gouv.fr

Démarches administratives concernant l'urbanisme :
urbanisme.marcilly51@gmail.com

Demande de certificat d'urbanisme :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17578>

Opération

« Tranquillité Vacances »

► Un formulaire est à retirer à la Mairie ou à télécharger sur le site :
<https://www.service-public.fr>

► à déposer ou à poster **impérativement**, après avoir été complété, à la :

Gendarmerie Nationale
134, boulevard d'Holbeach
51120 Sézanne
☎ 03 26 80 50 17

Toutes ces démarches administratives se font en ligne depuis chez vous 24h/24 et 7j/7 ou aux heures d'ouverture de l'Agence Postale Communale (pôle numérique).

Les tarifs de location de la salle Virgile Henry

<i>Conditions de location</i> <i>250 personnes maximum</i>	CAUTION	Résidents de la commune	Extérieurs de la commune
Occupation 1 journée en semaine	800 € + 100 € (*)	180 €	250 €
Occupation 2 jours tout compris (du samedi matin au dimanche soir)	800 € + 100 € (*)	280 €	480 €
Pénalités en cas d'annulation dans un délai inférieur à 3 mois de la date de location (délibération du 29 nov. 2018)		70 €	150 €

(*) Caution pour le nettoyage de la salle

LES RÉALISATIONS DE LA COMMUNE

Abattage des peupliers
sur le site de la Queue de l'Île
en bordure de Seine.



Le Conseil Municipal a, dès le début de son investiture, pris conscience de la gestion et la mise en valeur multifonctionnelle de ses bois.

Voulant assurer :

- la préservation de son patrimoine forestier : surveillance des bois et peupleraies, suivi foncier, protection de la biodiversité, prévention de risques naturels,
- sa valorisation : élaboration et mise en œuvre de l'aménagement forestier, commercialisation des bois,

la Commune continue (après les sites de la plage et « des Voyons »), de gérer ses biens.

Le chantier actuel concerne notre parcelle de peupliers nommée ZL 29 et ZO 6. Une proposition d'achat a été effectuée par la société Poupard pour un achat de 7 800 € pour 139 peupliers.

L'intervention de l'abattage a été réalisée courant octobre par temps sec pour ne pas laisser de dégâts sur le terrain,

Les têtes de peupliers ont été broyées pour la production de bio-énergie, la replantation aurait dû se faire en décembre 2023 mais la montée des eaux a reculé le chantier pour début 2024 sur 1 ha 6 correspondant en moyenne à 320 peupliers.

D'autres projets sont en cours, nous vous tiendrons au courant dans la prochaine édition de notre bulletin municipal.

Notre nouvelle boulangerie



Chers Marcillons,
Chères Marcillonnes,

C'est avec joie que nous
vous avons annoncé
l'ouverture mi-novembre
d'une nouvelle boulangerie
au cœur de notre village.

Cette addition chaleureuse à notre commune apporte non seulement des pains frais, des pâtisseries, des sandwiches et salades mais aussi un service de traiteur.

C'est une nouvelle dimension de convivialité qui s'installe ainsi. Un espace « salon de thé » sera à votre disposition selon vos envies.

Ensemble, accueillons

« **Aux délices d'autrefois** »

avec enthousiasme et soutenons notre nouvel artisan
du pain. Que cela renforce nos liens et contribue à la
prospérité de notre village, *le plus beau du sud-ouest
marnais* comme l'aime à le rappeler notre maire.



Les collectes des déchets

Déchets ménagers

Nouveau

MERCREDI MATIN
TOUS LES 15 JOURS



Déchets recyclables

Nouveau

MARDI MATIN
TOUS LES 15 JOURS



Pour rappel : les sacs jaunes et les sacs pour les déjections canines sont à retirer à la Mairie ou à l'Agence Postale Communale.



Dans les deux cas, les sacs et autres conteneurs d'ordures ménagères ainsi que vos sacs jaunes doivent être sortis **la veille après 18 heures et si possible après 20 heures.**

Depuis le 1er janvier 2023 : tous les emballages vont dans le sac jaune.

Un geste simplifié pour un tri renforcé : c'est facile (pas besoin de laver, juste vider et séparer) et c'est bon pour l'environnement !

Les deux bennes, disposées dans le village à l'extrémité de la rue du Fossé de Braux, sont destinées exclusivement à la **récolte du verre sans bouchon** (bouteilles, bocaux et autres récipients en verre uniquement). Pour la tranquillité des riverains, ne pas les utiliser entre **20 heures et 8 heures.** **Merci de laisser les abords de ces bennes aussi propres que possible. Évitez donc d'y abandonner les couvercles, les bouchons et autres détritrus !**

La déchèterie de Saron sur Aube

L'accès à la déchèterie se fait au moyen d'un badge attribué par adresse et non nominatif.

Été (du 1^{er} avril au 31 octobre) : lundi de 9h à 12h, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30.

Hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars) : lundi de 9h à 12h, mardi et jeudi de 14h à 17h30, samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.



Nouveaux horaires : du 2 janvier au 31 mars 2024 :
lundi de 9h à 12h, mardi et jeudi de 13h30 à 17h,
samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

À L'ENSEMBLE DE LA POPULATION DE LA CCSSOM

La gestion des déchets est une compétence significative de notre communauté de communes et une préoccupation du quotidien que nous partageons avec vous.
Cette année 2023 a connu un événement important : **le tri s'est considérablement simplifié et donc, développé.**

Vous avez joué le jeu, ça se voit et pour cela soyez remerciés*

Ainsi la corrélation est simple : **plus on trie, moins il y a de déchets ménagers résiduels dans nos poubelles.** C'est une bonne chose car ces déchets résiduels sont précisément ceux qui génèrent un coût de traitement plus important. En effet, après la collecte, il y a le traitement (pour donner un ordre de grandeur, cela représente pour nos quelques 11 500 foyers, 2 600 000 Euros par an soit 224€ par famille).

L'enjeu du tri est donc double :

- ✓ environnemental (seul le tri permet de remettre des matières dans le circuit) ;
- ✓ économique (un bon tri limite les surcoûts et apporte des recettes de revente de matières).

En 2024, un nouvel objectif est assigné aux collectivités : **favoriser la gestion des biodéchets.** Dans un 1^{er} temps, nous avons fait le choix de reprendre et renforcer la vente de composteurs individuels. Nous continuerons d'agir également par la sensibilisation, ainsi depuis septembre des bacs de tri ont été installés dans toutes nos cantines afin de familiariser les enfants.
Enfin, nous n'excluons pas la mise en place de composteurs partagés pour les habitations collectives.

La combinaison de tout cela fait qu'inévitablement la poubelle de **déchets ménagers résiduels** va continuer de diminuer.

C'est pourquoi, lorsqu'il a fallu renouveler le marché de collecte pour les prochaines années, le choix a été fait de ralentir les fréquences de passage de ces déchets qui vont continuer de réduire au fil des ans et ainsi, d'éviter d'augmenter dès 2024 le taux de la TEOM.

Nous ne doutons pas que vous comprendrez bien que ce nouveau calendrier de collecte vise davantage une organisation rationalisée, adaptée et anticipative face à vos nouvelles pratiques, une organisation soucieuse d'adapter les coûts aux besoins réels.

La boucle vertueuse dans laquelle nous souhaitons nous inscrire et reposant sur l'extension des consignes de tri, la mise en place de composteurs, la sensibilisation des nouvelles générations dans nos écoles et la mise en place de nouvelles filières de tri dans nos déchetteries devrait contribuer à la réduction de nos déchets ménagers.

Soyons tous mobilisés !

Cyril LAURENT
Président



Thierry DUPONT
Vice-président en charge du développement durable, de la collecte et
du traitement des déchets ménagers



** Notre territoire est malheureusement encore à ce jour le plus gros producteur de déchets résiduels du département.*

LES FRELONS ASIATIQUES



Le frelon asiatique « *vespa velutina nigrithorax* », insecte exotique d'origine asiatique, introduit accidentellement en Europe, a été signalé dans le Sud-Ouest de la France en 2004. Dans la Marne depuis 2015, on le trouve aujourd'hui dans toutes les communes.

C'est une espèce invasive qui pose un problème de santé publique. Ses piqûres peuvent être graves. Il se nourrit d'insectes pollinisateurs, en majorité d'abeilles, impactant la biodiversité.

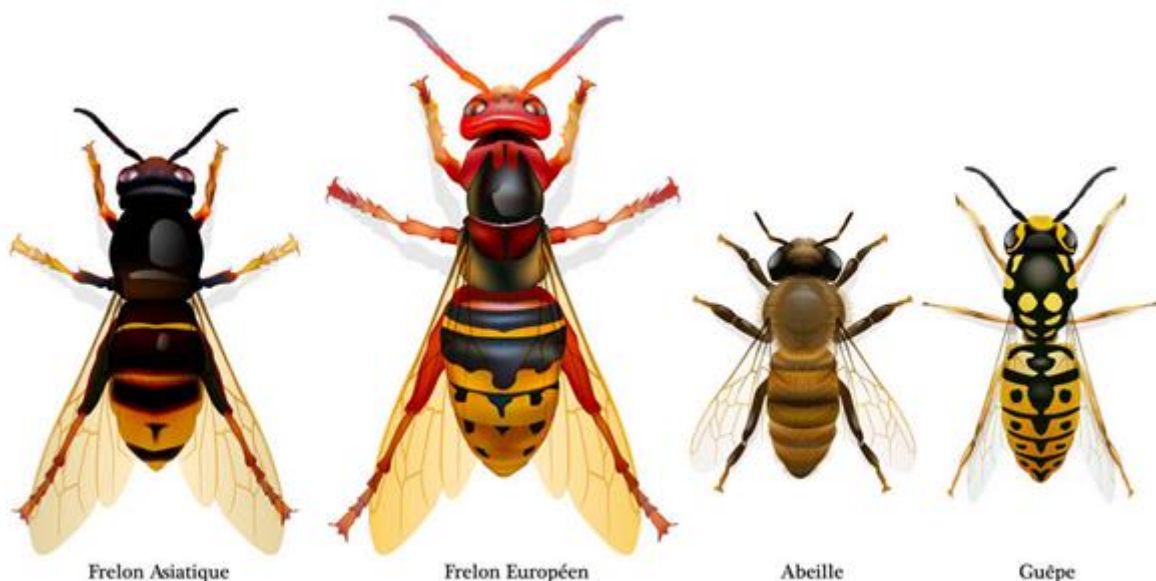
À la fin de l'automne, les ouvrières et les mâles meurent, tandis que les fondatrices, de 30 à 200, fécondées, vont quitter le nid qui ne sera pas réutilisé, pour passer l'hiver dans un tas de bois ou un vieux mur...



Celles qui survivront, vont construire un nid primaire en mars, donnant naissance aux premières ouvrières, lequel sera remplacé par un nid secondaire en pleine activité à la fin de l'été, et le cycle recommencera.

Le moyen de lutte le plus efficace est l'élimination d'un maximum de fondatrices par le piégeage de printemps, conformément aux recommandations du plan de lutte national élaboré par la filière apicole.

D'autres communications suivront le moment venu afin de mener dans notre commune une action collective visant à faire baisser la pression du frelon asiatique.



Frelon Asiatique

Frelon Européen

Abeille

Guêpe

INFORMATION SUR LA FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE DE TÉLÉPHONIE

Sous l'impulsion du Plan France Très Haut Débit porté par l'État, les collectivités territoriales dont la CCSSOM, ont fait de la fibre optique l'infrastructure fixe de référence partout sur le territoire.

Dans ce contexte, pour des raisons d'efficacité, de coûts, et d'impact sur l'environnement liés à l'entretien et au maintien de deux infrastructures fixes en parallèle, l'opérateur d'infrastructure propriétaire du réseau cuivre a annoncé fin 2019, sa volonté de fermer progressivement ce réseau.

Ainsi, au plus tard le 31 décembre 2025, ce sont tous les accès internet DSL et/ou les services de téléphonie fixe avec prise en T encore actifs sur ce réseau qui seront définitivement coupés sur notre commune.

Si vous n'avez pas déjà migré vers le réseau fibre actuellement déployé, vous êtes concernés.

Afin de continuer à bénéficier de vos services (téléphonie fixe, Internet, TV, autres usages spécifiques, etc ...) sur ce réseau plus moderne, je vous invite, si cela n'est pas déjà fait, à vous rapprocher de votre opérateur télécom ou de tout autre opérateur télécom de votre choix.

Sachez que vous pouvez aussi choisir un abonnement ne concernant que la téléphonie fixe, il n'est en effet pas obligatoire de s'abonner à Internet et/ou à la télévision en ligne. Vous pouvez donc librement choisir parmi les offres de plusieurs opérateurs le service le plus adapté à vos besoins et le tarif d'abonnement le plus avantageux.

Pour répondre à vos interrogations, la Fédération Française des Télécoms a mis à disposition sur son site Internet une plaquette pédagogique, une infographie, des articles explicatifs ainsi qu'une foire aux questions :

<https://www.fftelecoms.org/categories/fin-du-cuivre/>

Je vous invite également à la plus grande vigilance sur des démarchages commerciaux abusifs. Si vous avez connaissance de pratiques suspectes, n'hésitez pas à les signaler à la mairie.

Le Maire,
Benoît BASSAC.

Les adresses utiles

Santé

CENTRE ANTIPOISON et de TOXICOVIGILANCE

Hôpital Fernand WIDAL

200 rue du Faubourg Saint Denis

75475 Paris Cedex 10

☎ **01 40 05 48 48**

✉ cap.paris.lrb@aphp.fr

CLINIQUE du PAYS de SEINE

83, rue Jean Jaurès

à Romilly sur Seine

☎ **03 25 39 55 03**

DIÉTÉTICIENNE - NUTRITIONNISTE

Julie PESSELET

2 Bis, avenue Mal Leclerc

à Conflans sur Seine

☎ **07 66 48 52 29**

✉ pesselet.julie@mail.com

GROUPEMENT HOSPITALIER AUBE-MARNE Maurice CAMUSET

Rue Paul Vaillant Couturier

à Romilly sur Seine

☎ **03 25 21 96 00** (Standard)

INFIRMIERS

23 bis, rue de Châlons

à Anglure

Laëtitia LEVASSEUR

☎ **03 26 42 06 20** ou **07 49 90 31 04**

2 Bis, avenue Mal Leclerc

à Conflans sur Seine :

Guillaume FRANCOIS, Pierre TASSOT

et **Émilie LAPORTE**

☎ **03 26 42 68 97** ou **06 71 38 81 35**

MÉDECIN

Docteur Éric BOURGEOIS

22 Bis, avenue des Tilleuls

à Marcilly sur Seine

☎ **03 26 42 66 38**

Consultations uniquement

sur rendez-vous :

lundi, mardi, mercredi,

vendredi et samedi matin.

Fermé le jeudi.

MÉDECIN DE GARDE

Maison Médicale

29, rue Jean Moulin

à Romilly sur Seine

S'y rendre directement :

- du lundi au vendredi de 20h à minuit

- le samedi de 14h à minuit

- le dimanche et les jours fériés
de 9h à minuit

En cas d'extrême urgence, ☎ 15

OSTÉOPATHE

Krystel BOVY

2, rue de fossé de Braux

à Marcilly sur Seine

Sur rendez-vous uniquement

☎ **06 01 26 15 89**

POMPIERS

Centre d'Incendie et de Secours

Rue du Mazelot

à Anglure

☎ **18** ou **03 26 42 74 32**

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

Groupement Hospitalier Aube-Marne

Maurice CAMUSET

Rue Paul Vaillant Couturier

à Romilly sur Seine

☎ **03 25 21 96 17**

Services divers

AGENCE POSTALE COMMUNALE

2, Place des Marcilly de France
à Marcilly sur Seine

☎ **03 26 43 46 40**

✉ ap.marcilly@laposte.fr

Lundi au vendredi de 9h30 à 12h30
et le mercredi de 14h à 17h.

- Pôle numérique accessible à tous est à
votre disposition (recherches, démarches
administratives, etc ...) librement ou avec
l'aide du préposé.

- Distribution des sacs jaunes
et des sacs pour les déjections canines

COMMUNAUTÉ de COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS (CCSSOM)

Promenade de l'Aube à Anglure

☎ **03 26 42 75 18**

✉ contact@ccssom.fr

Ouverte du lundi au vendredi
de 13h à 17h30.

Le standard téléphonique reste ouvert
du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h à 17h30.

CORRESPONDANTS de PRESSE

Agence de l'Est Éclair :

☎ **03 25 24 81 99**

✉ agenceromilly@lest-eclair.fr

Agence de l'Union :

☎ **03 26 80 62 08** ou **06 04 52 91 65**

✉ sezanne@lunion.fr

Les adresses utiles (suite)

DESTRUCTION DES NIDS DE GUÊPES, DE FRELONS ASIATIQUES « GUÊPES APENS »

Secteur Sézanne/Epernay

Baptiste MORET

☎ **06 43 10 66 24**

✉ baptiste.moret@guepes-apens.fr

Prise en charge des frais

- par le propriétaire si le nid est situé
sur l'espace privé
- par la collectivité si le nid est situé
sur l'espace public

ESSAIMS D'ABEILLES

Alexandre VERGEZ

☎ **06 83 58 76 07**

Bernard PILAT

27, rue de la Ferme des Eaux
à Esclavolles-Lurey

☎ **03 26 42 62 97**

EDF

Contacts : Internet : « edf.fr » -

Application « edf et moi »

☎ **09 70 83 33 33** ou **09 69 32 15 15**

du lundi au samedi de 8h à 20h

Courrier :

EDF

Service Client

TSA 20012

41975 BLOIS CEDEX 09

Les adresses utiles (suite)

GENDARMERIE NATIONALE

134, boulevard d'Holbeach
à Sézanne

☎ **03 26 80 50 17** ou **17** pour les urgences

- du lundi au samedi de 8h à 12h
et de 14h à 19h
- le dimanche de 9h à 12h
et de 15h à 18h

Permanences à Anglure :

26, Rue du 8 mai 1945

☎ **03 26 42 70 04**

le mardi et le samedi de 14h à 18h

INFORMATIQUE

Alexandre VERGEZ

☎ **06 83 58 76 07**

✉ avh.informatique@gmail.com

MOBILITÉ SOLIDAIRE

Un service de proximité pour vous transporter depuis votre domicile.

(voir article page 13)

☎ **06 42 83 56 07**

✉ mobilite-solidaire.marne@famillesrurales.org

PAROISSE Bienheureux Frédéric Ozanam en Aube et Seine

Curé de la paroisse : **Père Denis VÉJUX**

Relais Marcilly sur Seine :

Marie-Françoise PERRIN

☎ **03 26 42 84 46**

Permanences au **Presbytère**

le vendredi de 16h à 18h

9, rue de Châlons à Anglure

☎ **03 26 42 71 83**

✉ paroisse.ozanam51@orange.fr

Accueil paroissial au presbytère :

11, avenue de la Fontaine du Vé
à Sézanne

☎ **03 26 80 53 69**

Accueil :

- lundi de 9h à 12h
- mardi de 14h à 19h
- jeudi de 9h à 12h & de 14h à 17h
- vendredi de 16h30 à 19h
- samedi de 9h à 12h

Messe annuelle
à l'église Saint Ferréol
le dernier dimanche de juillet.

PAROISSE de Romilly sur Seine

Église St Martin

☎ **03 25 24 77 31**

SERVICE DES EAUX (CCSSOM)

Communauté de Communes
de Sézanne-Sud Ouest Marnais

☎ **03 26 42 52 33**

Urgence soir et week-end :

☎ **06 09 94 81 45**



**Petite
enfance**

ASSISTANTE MATERNELLE

MICRO-CRÈCHE

« Clapotis »

7 bis, Rue Louis Pasteur

à St Just –Sauvage

☎ **09 51 44 25 85**

[https://www.enfancepourtous.com/creche/
clapotis/9972316](https://www.enfancepourtous.com/creche/clapotis/9972316)

Loisirs et tourisme

ASCM

Siège : Mairie de Marcilly sur Seine

Présidente : **Marielle DEVRIESE**

Sections :

Histoire et Patrimoine :

Pierre BABINOT ☎ **03 26 42 68 51**

Colette GATIN ☎ **03 51 47 02 12**

Jeux :

Gérard DUREAU ☎ **06 36 97 38 24**

Les lundis créatifs :

Lydie LHEUREUX-MORIAT ☎ **06 10 36 74 08**

Pétanque :

Bernard PLÉAU ☎ **06 81 16 01 90**

Théâtre :

Sylvie LACOUR ☎ **06 80 44 60 89**

CENTRE DE PLONGÉE « BLUE LIFE »

(Randonnées palmées)

Christophe FUCHS

12 Quai de Seine

à Marcilly sur Seine

☎ **06 71 06 50 79**

✉ blue.life.eu@gmail.com

<https://www.facebook.com/bluelifeplongee/>

<https://www.instagram.com/bluelifeplongee/>

CLUB NAUTIQUE DE MARCILLY :

CANOË KAYAK

Chemin de l'Îlot

à Marcilly sur Seine

☎ **09 72 47 20 97**

<https://cnm-asso.fr> et sur Facebook

Les adresses utiles (suite)

ASSOCIATION

« JE RANDONNE À MARCILLY »

Présidente : **Michèle MOREAU**

19 Lotissement de la Grille

à Marcilly sur Seine

☎ **07 86 35 07 09**

✉ jerandonneamarcilly@gmail.com

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

DU PAYS D'ANGLURE

2, Impasse de l'Écluse à Anglure

☎ **03 26 81 57 80**

✉ mediatheque.anglure@ccsom.fr

OFFICE DU TOURISME

DE SÉZANNE ET SA RÉGION

Rue de la République à Sézanne

☎ **03 26 80 54 13**

Site : www.sezanne-tourisme.fr

Direction de l'Office de Tourisme :

✉ direction.sezanne@gmail.com

Accueil de l'Office de Tourisme :

✉ sezannetourisme@gmail.com

Ouvert du mardi au samedi
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

— — — —

Bureau d'Information Touristique

7, Rue de Chalons à **Anglure**

☎ **09 71 25 13 39**

✉ ANGLURE-TOURISME@gmail.com

Ouvert de fin avril à fin septembre :

✓ mardi, mercredi et jeudi

de 14h à 17h30

✓ samedi

de 9h à 12h30 et de 14h à 18h



MOBILITE SOLIDAIRE ACCELERE SON DEVELOPPEMENT EN BRIE ET CHAMPAGNE ET RECHERCHE DES CONDUCTEURS BENEVOLES

Dans le Sud Ouest marnais, Familles Rurales Marne organise Mobilité solidaire, un service de Transport d'Utilité Sociale. Depuis 2018, ce dispositif prend en charge les bénéficiaires depuis leur domicile, aux horaires adaptés à leurs besoins, pour tous types de trajet. Au-delà du transport, il peut également leur proposer un accompagnement lors de leurs rendez-vous ou de leurs courses. Il est assuré par des conducteurs bénévoles, utilisant leur véhicule personnel.

Mobilité solidaire est destiné aux personnes âgées de 60 ans et plus, ou bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, ou bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés, sans autres moyens de déplacement. Depuis la rentrée 2023, notamment grâce au soutien financier du Conseil départemental de la Marne, son accès a été facilité. En effet, plus aucun critère de ressources n'est pris en compte et l'adhésion Familles Rurales, bien qu'encouragée, n'est plus obligatoire.

Pour utiliser ce service, une inscription doit, toutefois, d'abord être réalisée. Les réservations se font ensuite par téléphone. La participation demandée est de 0.32 € par kilomètre parcouru. En 2022, presque 500 trajets ont été assurés pour les habitants de Brie et Champagne, représentant un peu plus de 26 000 km. A ce jour, environ 700 transports ont été organisés en 2023, pour 30 000 km.

Ce fort développement nécessite la recherche de nouveaux conducteurs bénévoles. Une fois inscrits, ils pourront accepter ou refuser les propositions de trajet en fonction de leurs disponibilités. Ils percevront une indemnité de 0.47 €/km, pour tous les kilomètres effectués depuis leur domicile. Ils seront également couverts par l'assurance de Familles Rurales et pourront participer à des réunions entre conducteurs. Ce dispositif visant également à réduire l'isolement des habitants, un intérêt pour les relations humaines est indispensable.

Mobilité solidaire a récemment fait l'objet d'un article dans le journal L'Union, consultable sur le site www.lunion.fr.

Pour tous renseignements :

Familles Rurales fédération Marne – Mobilité solidaire
06 42 83 56 07
mobilite-solidaire.marne@famillesrurales.org

LES PERMANENCES

Aide à Domicile en Milieu Rural

1, place de l'Acadie à St Just-Sauvage

☎ 03 26 80 00 55

✉ admr.an@anglure.fede51.admr.org

Accueil du public du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Association Le Mars

Aide aux victimes et médiation pénale,
insertion et lutte contre la récidive.
Permanences tous les mardis de 9h à 12h
à la Gendarmerie Nationale
134, boulevard d'Holbeach à Sézanne
☎ 03 26 89 59 30

✉ CONTACT@LEMARS.FR

Assistante sociale

☎ 03 26 80 51 49

Permanence dans les mairies :

➔ d'Anglure :

lundi de 14h à 16h

➔ de Conflans sur Seine :

3^{ème} jeudi du mois de 14h30 à 16h

➔ de St Just :

le 1^{er} vendredi du mois de 10h à 11h30

Centre Local d'Information et de Coordination du pays de Brie et Champagne spécialisé en gérontologie

135, route de Paris à Sézanne

☎ 03 26 81 59 48

Croix Rouge Française

Line GUÉRITE

Directrice de l'Unité locale
de Sézanne et du
Sud-Ouest Marnais
21, Place du Champ Benoist
à Sézanne

☎ 03 26 80 57 22

ou 06 98 67 64 01

France Services

à la Poste
26, Rue de Châlons
à Anglure
sur rendez-vous.

☎ 03 26 42 81 48



msap.anglure@laposte.fr

Maison Départementale des Personnes Handicapées

Circonscription de la
Solidarité Départementale
21, avenue Jean-Jaurès
à Sézanne

☎ 03 26 26 06 06

Permanence dernier lundi
du mois à 14h et sur rv

Mission Locale

*des Pays d'Épernay,
Brie et Champagne*

☎ 03 26 80 62 75



milo-sezanne@wanadoo.fr

➔ Mairie de St Just
de 9h à 11h, le 4^{ème} mardi
des mois impairs

➔ Mairie d'Anglure de
14h à 16h, le 3^{ème} jeudi
des mois pairs

Trésorerie de Sézanne

7 rue des Récollets - ☎ 03 26 80 56 86

Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h
et sur rendez-vous.

LES ARTISANS ET COMMERCANTS

ANIMATIONS « DIAZ'ANIM »

José DIAZ - 2 Bis, Chemin Robequin à Marcilly sur Seine

☎ 03 26 42 27 20 ou 06 08 82 11 31

BARBIER/COIFFEUR

Charly LÉONARD - 12 Quai de Seine à Marcilly sur Seine

☎ 06 86 90 89 67

Ouvert : mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 13h à 19h
et le jeudi de 9h à 13h.

BOULANGERIE « AUX DÉLICES D'AUTREFOIS »

2, Avenue des Tilleuls à Marcilly sur Seine

☎ 03 26 43 80 07

Horaires d'ouverture :

du mardi au samedi de 6h à 13h et de 14h à 20h et le dimanche de 7h à 13h

Pains, viennoiseries, pâtisseries, sandwiches, salades, et traiteur.

Restauration boulangère sur place

COIFFURE « L'ATELIER D'ÉMILIE »

Émilie BERTHONNEAU - 12, quai de Seine à Marcilly sur Seine

☎ 06 11 52 45 91

Uniquement sur rendez-vous le lundi toute la journée et le jeudi après-midi.

COMMERCE AMBULANT

Pizza PEPONE

le mardi de 18h à 21h, place des Marcilly de France à Marcilly sur Seine

☎ 06 29 78 05 74

COUVERTURE, ZINGUERIE ET CHARPENTE : « SARL GM LES TOITS »

Nicolas MARLOT et Tanguy GAUTHIER - 13, route de Conflans à Marcilly sur Seine

☎ 03 26 42 61 94

✉ couverture@gmlestoits.fr

DÉFRICHAGE, TERRASSEMENT, AMÉNAGEMENT, ASSAINISSEMENT

Yann BIREN - 11, route de Conflans à Marcilly sur Seine

☎ 03 26 42 66 18 ou 06 64 82 66 18

✉ tpbiren@gmail.com

FABRICATION DE CADRES DE VÉLOS « LE VACON »

Jean-Pierre LE VACON - 17, route de Conflans à Marcilly sur Seine

☎ 03 26 81 10 39

Site internet : www.levacon.com

FERMETURES « GM FERMETURES »

Ghislain GRANGÉ - 31, avenue des Tilleuls à Marcilly sur Seine

☎ 06 14 96 04 64

Site internet : www.gmfermetures.com

MENUISERIE

Manuel BOULONNAIS - 2A, rue de la Sablière à Marcilly sur Seine

☎ 03 26 42 90 55

Site internet : www.menuiserie-boulonnais-manuel.com

PEINTURE TOUS SUPPORTS, DÉCORATIONS DE VITRINES « SHAYASAN D »

Sandrine DEMOUSTIERS - 3, rue de l'Église à Marcilly sur Seine

☎ 03 26 42 20 41 ou 06 65 96 74 94

Facebook : Shaya Dem

✉ lemondedeshaya@hotmail.fr

TAXI, TRANSPORTS MÉDICAUX ASSIS, NAVETTES AÉROPORT « ALLO TAXI »

Frédéric MIRASSON - 11, rue Isidore Robequin à Marcilly sur Seine

☎ 03 26 80 67 36 ou 06 60 436 136

✉ allo.taxi@laposte.net

TRADITION BOIS (VENTE DE MAISONS EN BOIS ET HÉBERGEMENTS INSOLITES)

Miguel BALLOT - 12, rue des Bûchettes à Marcilly sur Seine

☎ 03 26 42 60 85 ou 06 68 00 71 10

Site internet pour les loisirs : <https://tbenvironnement.fr>

Site internet pour les maisons : <https://constructeur-maison-en-bois.fr>

VENTE À LA FERME

Pascal DOYEN - 18, rue du Vallon à Marcilly sur Seine

☎ 03 26 42 49 95 ou 06 22 24 02 37 ✉ pasc1051@orange.fr

Site internet : <http://ferme.doyen.pagesperso-orange.fr>

Magasin : mardi 17h30 à 19h, vendredi 16h30 à 19h30, samedi 9h à 12h

Vente de lait cru : aux horaires d'ouverture du magasin

Marché à la ferme : samedi 9h/12h

Commande de viande : toute l'année

L'Association Chlorophylle livre (sur abonnement) des paniers de légumes bio à la ferme chaque vendredi de 16h30 à 19h30.

☎ 03 25 24 58 29

VITICULTEUR

E.A.R.L du CHÂTEAU DE MONTERNOT

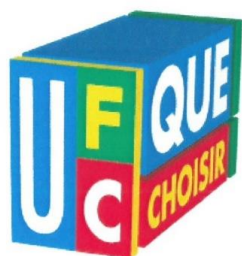
M. Mme Philippe de La POYPE

Nicolas PONCHON

Ferme du Château de Barbanthall

☎ 06 33 97 32 90

Nouveau



L'association de référence
de la défense des consommateurs.

8, Rue du Capitaine Faucon à Sézanne

Contacts :

☎ 03 26 42 98 82

✉ sezanne@marne.ufcquechoisir.fr

Besoin :

- de renseignements, d'informations, de conseils
- d'être accompagné pour un litige
- ou envie de devenir bénévole

Ouverture au public :

le jeudi de 15h à 18h

(avec ou sans rendez-vous)

L'ÉTAT CIVIL 2023

Bienvenue aux bébés nés en 2023

Morgane MULLER née le 18 janvier 2023

Maël ROSENTHAL né le 5 mai 2023

Maylonn MONNATE-TOMAS né le 29 juin 2023

Lou CARLIER née le 5 décembre 2023

La Commune présente toutes ses condoléances aux familles touchées par le deuil

Guy JOLY décédé le 9 février 2023

Marius AUVERGNIOT décédé le 31 juillet 2023

Denys PRIEUR décédé le 1^{er} novembre 2023

Dominique BOIRET décédé le 3 novembre 2023

Anne KLEMENTIEFF décédée le 26 novembre 2023

Jean-Claude MERLA décédé le 1^{er} décembre 2023

Jean-Claude BÉNARD décédé le 6 décembre 2023

Patrick ROGER décédé le 9 décembre 2023

Léon LEBRUN décédé le 19 décembre 2023



Le 5 août 2023,
David MULLER
et Muriel DUBOCAGE



Mariages

Le 28 janvier 2023,
François-René
d'IVOY de LA POYPE
et Diane SIMON



Le 19 mai 2023,
Dominique RAMBOURG
et Annie FUENTES



Le 17 juin 2023,
Christopher GUITTON
et Sophie CHAMPAGNAC



Baptême républicain

Le 7 octobre dernier, a eu lieu à la Mairie de Marcilly sur Seine, le baptême républicain de l'enfant Camille GILLE-VIOT. Ce parrainage républicain voulu par ses parents fut une belle façon de célébrer la naissance de leur enfant dans le respect des valeurs de la République. Trouvant son origine dans la Révolution Française, il a connu une popularité variable et actuellement, il est plus fréquent que les municipalités célèbrent le baptême civil.



Les parents et l'enfant ont donc été accueillis par monsieur le Maire et son 1^{er} Adjoint dans la Salle du Conseil Municipal. Le premier édile a fait un rappel historique sur l'origine de la cérémonie du baptême civil, puis un discours sur l'enfant et a rappelé les valeurs républicaines.

Juste avant que ce dernier n'invite les intéressés à signer le certificat de parrainage civil, Benoît BASSAC a demandé au parrain et marraine de s'engager solennellement et d'accepter leurs nouvelles "responsabilités".

Un certificat a été remis aux parents ainsi qu'au parrain et marraine, et un exemplaire a été destiné à l'enfant.



Organisée le 30 mars dernier par la sous-préfète de département Emmanuelle GUÉNOT, Benoît BASSAC s'est rendu dans le cadre de ses nombreuses fonctions à Épernay pour une cérémonie peu commune. Nous voulons parler de « la cérémonie d'accueil dans la nationalité française ».

En effet, dernièrement une habitante du village Mme Hélène ANOBLE MANZAN, originaire de Côte d'Ivoire, a été naturalisée.

C'est au cours de cette solennelle cérémonie, dernière étape après un long parcours administratif que cette dernière a reçu après discours et visionnage d'un remarquable film sur la République Française, la charte des droits et devoirs du citoyen français.





Être simple habitant ou intervenant témoin d'un malaise cardiaque et avoir la possibilité de pouvoir soi-même sauver une vie, celle de son ami, de son voisin, d'un enfant, de sa grand-mère, d'une personne de passage, c'est ce que la Mairie de Marcilly sur Seine offre à tous les habitants en ayant investi il y a plusieurs années dans un défibrillateur dans le village.

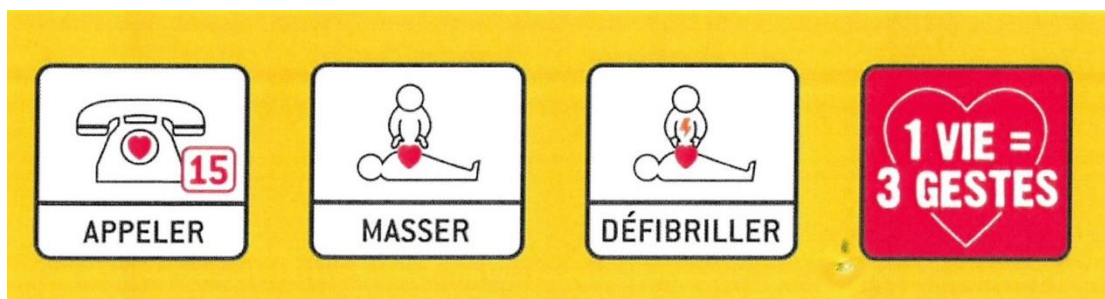


Le défibrillateur est le seul matériel pouvant sauver une vie d'un arrêt cardiaque soudain. Si son utilisation est facile, le stress et la panique peuvent faire perdre ses moyens face à une situation angoissante c'est pourquoi une formation a été dispensée le 20 janvier 2023 pour voir son fonctionnement dans un moment calme et donner un moyen de s'en souvenir au moment opportun.

Utilisation : Les défibrillateurs sont équipés d'électrodes adultes et enfants, par défaut sont branchées les électrodes adultes. Les électrodes sont à usage unique et il est important d'informer la Mairie après utilisation.

Contrôle et entretien : Les défibrillateurs sont suivis et entretenus par une entreprise spécialisée, avec des contrats (remplacement des électrodes en fin de date de péremption, batterie, mise à jour de la réglementation).

Notre défibrillateur, Place des Marcilly de France, vient de rendre l'âme. Il va être remplacé prochainement et apposé à l'entrée de la salle des fêtes Virgile Henry conformément à la nouvelle réglementation.



La cérémonie du maire pour les vœux du 23 janvier 2023



Il est de tradition d'évoquer lors de la cérémonie des vœux les réalisations de l'année passée.

Les actions menées par le Conseil Municipal font l'objet de communication dans « le fil de la seine », les comptes rendus du conseil et le bulletin municipal.

Depuis 2020, de nombreux chantiers ont été ouverts : le plus important concerne l'Agence Postale Communale qui se poursuit par la réhabilitation des bâtiments des services techniques qui abritent en plus aujourd'hui la maison dite « des associations » et notamment l'ASCM, la voirie, l'éclairage public, l'arrêt de bus, les peupleraies, la mise à jour des adresses sur le site officiel du gouvernement afin d'être éligible à la fibre, la refonte du tableau vert, la recension de toutes les voies communales, les permis de construire, l'achèvement du Plan Local d'Urbanisation (PLU), l'organisation des manifestations du village (repas des aînés, colis de Noël, fête patronale, ...).

Sachez que le Conseil Municipal travaille pour tous au mieux des priorités qui sont nombreuses et dans l'intérêt de la commune.

Cette année nous avons eu la chance de voir des projets aboutir comme les ouvertures du cabinet d'ostéopathie tenu par Chrystelle BOVY (à côté de l'Apc) en février et du barbier-coiffeur tenu par Charly LÉONARD dans le salon « l'Atelier d'Émilie » en mars. Les activités de toutes les sections de l'ASCM ont pu reprendre après deux années difficiles sous la présidence de Marielle DEVRIESE.

C'est fort de ces considérations que les membres du Conseil Municipal vous adressent tous les vœux de bonheur pour cette nouvelle année.

Restons optimistes, restons confiants en l'avenir, regardons les signes d'espérance et recherchons modestement à réussir nos vies plutôt que de réussir dans la vie.

Bonne et heureuse année 2023 et bonne santé à vous tous !

DÉPART À LA RETRAITE DE DENIS ET DOMINIQUE

La retraite a sonné pour

Denis MORIAT

et **Dominique DUPONT**

Nos deux agents communaux ont fait valoir leurs droits à la retraite, après plusieurs décennies de bons services en faveur de la commune. Le 28 février 2023, le Conseil Municipal a tenu à remercier à la salle des fêtes Virgile Henry et devant un public nombreux, nos deux agents de service de la commune en place depuis des années.

Denis MORIAT a commencé à travailler en 1998 pour la commune. Après avoir passé les examens professionnels nécessaires et détenteur de certificats et habilitations dans l'électricité, l'hygiène, la sécurité du travail, entre autres. Il termine sa carrière comme Adjoint Technique Territorial Principal de première classe. Il est titulaire de la médaille du travail échelon « argent » depuis 2020.

Dominique DUPONT, pour sa part, embauché en 1994, tenait le poste d'agent d'entretien sur la commune. Il travaillait auparavant dans le secteur des meubles et était spécialisé dans le vernissage, la patine et la teinture des meubles à l'usine « Faire », Route de Conflans. Il a terminé en tant qu'Adjoint Technique Territorial. Il est titulaire lui aussi de la médaille du travail échelon « argent » depuis 2020.



Monsieur le Maire a tenu à les remercier tous les deux pour leur constance et leur travail : « Vous avez mis dans votre métier, le meilleur de vous-même. Cette attitude doit rester un guide pour tous ceux qui vous succèdent aujourd'hui ».

En effet, ce sont Luc COLLET et Killian PAPON qui sont désormais en charge d'assurer les missions d'agent d'entretien.

PRIX DES CADRES LE VACON

SAMEDI 8 AVRIL 2023

120 participants se sont présentés
au départ du Prix des Cadres LE VACON.

En photo, le vainqueur
Jules BANTQUIN
(Team Phénix Cycling)

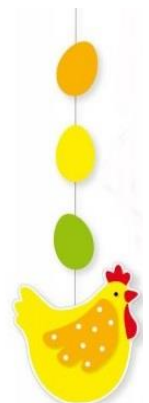
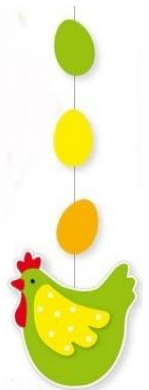


CHASSE AUX ŒUFS



La chasse aux œufs, préparée par Conseil Municipal, s'est déroulée le
lundi 10 avril 2023 à la plage.

Nombreux étaient les enfants pour y participer. Les œufs en plastique
cachés dans l'herbe échangés contre des œufs en chocolat ont fait la joie des
enfants. Un tirage au sort a permis d'attribuer un œuf géant au chanceux !



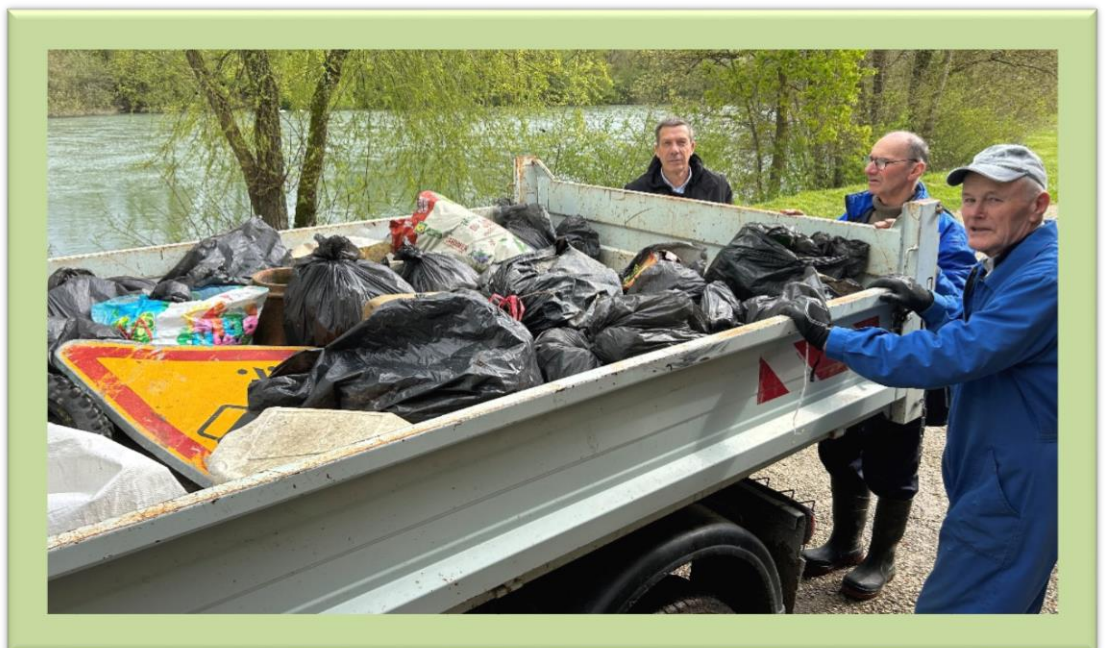
OPÉRATION « BERGES SAINES »



Samedi 24 avril 2023, la Municipalité de Marcilly sur Seine a organisé une matinée de nettoyage des berges de la Seine pour la troisième année consécutive.

Une trentaine de volontaires, de tous âges, ont convergé à 14 heures devant la Mairie, point de départ de cette opération éco-citoyenne.

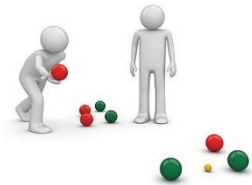
Le résultat : un camion benne rempli de détritius, le sentiment d'avoir réalisé un geste concret pour préserver la nature et d'avoir sensibilisé les plus jeunes aux enjeux de protection de notre site.



Le tout dans une ambiance conviviale avec pour clore cette demi-journée une collation bien méritée.



Chiner une petite pépite décorative, vestimentaire, déambuler dans les allées des Tilleuls, sur la Place des Marcilly de France et rue du Fossé de Braux, le public a été nombreux cette année à se rendre à notre brocante. Réussite totale sous un beau soleil de printemps. Un bon moment aussi pour se retrouver en famille, entre amis ...



PÉTANQUE

Challenge Pasquale PETTA le 29 mai 2023



1^{er} homme :
Frédéric
THÉVENOT

1^{ère} femme :
Guénaëlle LEROY



Challenge Bernard PLÉAU le 20 août 2023



1^{er} homme : Didier BERNOT



1^{ère} femme : Adiza RAINA-BAUT

Repas républicain



Au nom de la Municipalité, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à tous ceux qui ont participé au buffet républicain organisé à l'occasion de la célébration du 14 juillet.

Ce fut une journée mémorable où nous avons pu nous rassembler en tant que communauté et contribuer à faire de cet événement un véritable succès.





En ce jour de commémoration nationale, nous avons pu renforcer nos liens en partageant un repas convivial et nous connaître mieux en présentant les nouveaux habitants de notre commune.



Le concours de pétanque fut également un moment clef de cette journée.



L'édition 2023 de la fête du village s'est déroulée le dernier week-end de juillet (comme le veut la tradition) et la satisfaction était de mise pour la Municipalité et pour les villageois.



Le feu d'artifice de la fête tiré le samedi soir à 22h 30 sur la rive gauche de la Seine a été largement applaudi par le public venu nombreux malgré un temps incertain quelques heures avant. Ce spectacle pyrotechnique a été accompagné par un jeu de lasers et d'un fond musical orchestrés par Soonlightfrance.



Buvette, manèges et stands de tir pour tous âges furent ensuite pris d'assaut par les marcillons et leurs amis. La sonorisation par le DJ Thierry Animation fut également appréciée à en voir les danseurs sur la piste.



Pourtant, les circonstances n'étaient pas en notre faveur. En effet, deux jours avant le début de la fête, la commission "fêtes et loisirs" apprenait que le forain habituel avec son manège pour enfants, contacté depuis quelques mois ne pouvait pas venir cette année.



Il a fallu être réactif pour pouvoir pallier à ce manque. Un autre forain a pu se déplacer pour proposer un stand de trampoline avec saut à l'élastique.

N'oublions pas que la fête patronale de notre village est l'occasion de célébrer la seule messe paroissiale de l'année au sein de notre commune et de mettre ainsi à l'honneur notre saint patron Ferréol.

PRIX DES CADRES LE VACON SAMEDI 26 AOÛT 2023

**BELLE RÉUSSITE ...
AVEC LA PARTICIPATION
DE 53 COUREURS !**



RENTÉE SCOLAIRE 2023/2024 : REMISE DE DICTIONNAIRES



Comme chaque année, la remise d'un dictionnaire à chaque nouveau collégien (6^{ème}) de notre commune a eu lieu de façon solennelle en ce samedi 9 septembre 2023 à la Mairie de Marcilly sur seine.

Cette remise de dictionnaire par Monsieur le Maire, sous l'impulsion de notre conseillère Céline CONTAUT, contribue à encourager l'éducation et à soutenir la réussite scolaire. Cela renforce aussi les liens entre la communauté locale et la Municipalité, toujours heureuse d'accueillir les enfants et leurs parents.

Souhaitons à nos collégiens tous nos vœux de réussite et d'épanouissement dans leur nouvel établissement scolaire.



FORUM DES ASSOCIATIONS



La Municipalité, sous l'impulsion du Premier Adjoint de Conflans sur Seine et d'Éric BOURGEOIS, a été heureuse d'accueillir le tout premier Forum des Associations du 51260 dans notre village.



Le samedi 16 septembre 2023, nous avons ainsi célébré la diversité et la vitalité de nos nombreuses organisations qui contribuent à l'épanouissement de notre bassin de vie du 51260. Leur engagement incarne l'esprit de solidarité qui fait de notre implantation un lieu exceptionnel où chacun peut trouver sa place. Merci à toutes les associations présentes pour leur dévouement et leur impact positif. Bien sûr, c'était une première et il manquait quelques associations à cet événement. Mais l'essentiel était de lancer cette opération de communication et de rencontre afin que ce forum devienne dans les années à venir un moment incontournable pour les Marcillons avides d'activités. La Municipalité est impatiente de renforcer ces liens et de bâtir un avenir encore plus collaboratif pour le bien de tous. Donc, au plaisir de se retrouver mi-septembre 2024 (la date sera communiquée courant juin 2024).



ÉLECTIONS SÉNATORIALES DE LA MARNE

Les grands électeurs de la Marne ont désigné dimanche 24 septembre 2023, les trois nouveaux sénateurs du département.

Les 1 600 grands électeurs de la Marne, c'est-à-dire les élus départementaux et municipaux, ont donc été invités à voter pour ce scrutin au suffrage indirect à la préfecture de Châlons en Champagne.



Trois nouveaux visages sont apparus le 2 octobre dans l'hémicycle du Palais du Luxembourg pour représenter la Marne : Christian BRUYEN, Anne-Sophie ROMAGNY et Cédric CHEVALIER. Ils remplaceront Yves DÉTRAIGNE, Françoise FÉRAT et René-Paul SAVARY qui ne se représentaient pas.

Au terme du scrutin qui s'est déroulé le dimanche 24 septembre dernier, la liste (Union de la Droite et du Centre) menée par Christian BRUYEN a recueilli 677 voix sur 1 561 exprimées (43,37 %). Ce score a permis à la liste d'obtenir deux sièges. Le premier revient donc à l'ancien Président du Conseil Départemental de la Marne. Le second à Anne-Sophie ROMAGNY, Maire de Bazancourt et membre du Bureau du Grand Reims.

La liste de Cédric CHEVALIER, soutenue par Horizons, le parti d'Édouard Philippe, obtient 484 suffrages (31,01 %) et donc un poste. Cédric CHEVALIER est le Maire de Saint Léonard, commune du Grand Reims et Conseiller Régional Grand Est.

Trois fauteuils sénatoriaux étant à pourvoir, les autres listes ne remportent pas de siège. La liste d'Anne-Sophie FRIGOUT du RN obtient 11,92 % et la liste d'Éric QUÉNARD 10,38 % des suffrages exprimés.

Le résultat des élections sénatoriales a occasionné aussi un changement à la tête de l'exécutif du département, les règles sur le cumul des mandats a imposé à Christian BRUYEN de quitter la présidence.



C'est avec un immense plaisir que, le samedi 14 octobre dernier à 11 heures, la Municipalité a inauguré le boulo-drome et le carport sous le nom de « Bernard PLEAU », initiateur de cette section ASCM, il y a quelques années.



Bernard a su développer cette discipline sur la commune. Ce lieu de divertissement est venu enrichir notre village d'une nouvelle dimension de convivialité et de rencontres. Théâtre de moments joyeux où les boules résonnent en harmonie avec les rires des participants de tous âges ... Merci à tous ceux qui ont contribué avec ferveur à la réalisation de ce projet devenu aujourd'hui une véritable institution.

11 novembre 2023, repas des Aînés



C'est avec une grande joie que les membres du Conseil Municipal, organisateurs du repas des Aînés qui se déroule chaque année le 11 novembre, rappelons-le, ont accueilli 87 participants.



Ce repas n'est pas seulement une occasion de partager des plats du traiteur Thierry PROTAT d'Esternay ...

*... mais aussi de célébrer la vie,
les liens intergénérationnels
et l'importance de chaque membre
de notre communauté.*



*Cette journée fut donc empreinte de
chaleur humaine, de partage et de
souvenirs agréables.*



*L'animation par le 1^{er} adjoint,
Éric BOURGEOIS, et l'excellente
prestation de notre DJ Marcillon
DIAZ'ANIM ont ravi les convives.*



*À noter la présentation de la nappe brodée par la section « les lundis créatifs »
de l'ASCM sortie pour l'occasion. Elle a suscité l'admiration, fruit d'un travail
minutieux de plusieurs mois. Merci aux brodeuses pour ce travail et ce prêt !*

Vide dressing adulte Bourse aux jouets et puériculture des 18 et 19 novembre 2023

L'ASCM a eu le plaisir de reprogrammer ces deux activités qui avaient été mises en attente pour cause de pandémies.

Beaucoup de personnes ont été intéressées de venir exposer et vendre leurs affaires personnelles. Ce sont les jeux qui ont remporté comme d'habitude le plus grand succès.



Vous l'aurez remarqué, le vide dressing et le marché de la seconde main ont le vent en poupe. Très appréciés, ces événements permettent aux particuliers de vendre les articles dont ils se séparent. Ce concept, plutôt sympathique, présente aussi un certain nombre d'avantages :

- ↳ agir de manière plus responsable et durable
- ↳ vider son dressing rapidement
- ↳ récupérer un peu d'argent

Les français ne portent pas 68 % des vêtements qu'ils possèdent !



16 décembre 2023, distribution du colis des Aînés



Pour les personnes de plus de 70 ans ayant eu du mal à se déplacer aux repas des Aînés du 11 novembre ou tout simplement n'ayant pas désiré se rendre à cette manifestation, 80 colis de fin d'année ont été distribués le samedi précédant Noël.



Donnés le plus souvent en mains propres par les Conseillers Municipaux, ces derniers se rendent directement chez le senior et lui offrent son présent gourmand ; l'occasion aussi de vivre un moment d'échange et de convivialité. Photos : Claudine PONTAULT, doyenne pour le colis des Aînés et Marcel BILLET, doyen pour le colis des Aînés.

Par ailleurs, les colis s'adressent aussi bien aux personnes seules qu'aux couples. Autrement dit, depuis deux ans maintenant, un foyer peut recevoir un colis pour deux. 22 couples en ont bénéficiés fin 2023.

Les personnes âgées qui vivent à domicile ne sont pas les seules à pouvoir profiter du colis de Noël, celles en maisons de retraite aussi. La Municipalité poursuit la distribution jusqu'aux établissements de santé, pour le plus grand bonheur des aînés qui y résident.

Certains seniors préfèrent offrir leur colis aux plus démunis. Nous ne pouvons que saluer leur beau geste.

Cette année le thème régional retenu fut la Provence. J'espère que vous avez apprécié ce colis gourmand composé de produits artisanaux de qualité afin de vous témoigner toute notre attention.



17 décembre 2023, GOÛTER du Père Noël

Les membres de l'ASCM avaient convié les enfants du village à venir assister à un spectacle animé par « Mathieu » des « Bambini ».

Ce Spectacle très applaudi a été suivi par l'arrivée fort attendue du Père Noël !



L'après-midi s'est terminé autour d'un goûter fait « maison » pour petits et grands (brioches, biscuits, chocolat chaud). Une belle ambiance où tous les petits sont repartis ravis avec les friandises offertes par le Père Noël.

Les cérémonies au Monument aux Morts



Cérémonie

du

8

mai

2023



Pavoisement de la Mairie



Le 18 juin 2023 :
Appel du
Général De Gaulle

Le 5 décembre 2023 :





Commémoration de l'Armistice 1918



Hier ...



Aujourd'hui ...

